



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin le, 4 novembre 2020

LA VOIX DE L'ENFANT, À NOUVEAU MOBILISÉE POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES À L'ENCONTRE DES ENFANTS, DURANT CETTE DEUXIÈME PÉRIODE DE CONFINEMENT

En avril dernier, lors du premier confinement, Adrien Taquet, secrétaire d'état à la Protection de l'enfance constatait que la ligne téléphonique **119 «Allô enfance en danger»** avait reçu 20 % d'appels en plus depuis le début du confinement et que les appels considérés comme urgents avaient augmenté de 60 %.

Afin de répondre à nouveau à toute situation d'enfant en danger ou victime, durant cette deuxième période de confinement, La Voix De l'Enfant, en soutien au 119 (numéro gratuit dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger) renforce sa permanence juridique téléphonique.

Joignable au 01 56 96 03 02, la permanence est ouverte 24h/24, 7j/7.

De plus, la permanence peut également être contactée par mail à l'adresse suivante : service.juridique@lavoixdelenfant.org

Avec son équipe de juristes et d'avocats, elle propose des conseils juridiques et orientations aux familles et professionnels et, dans certains cas, assure un suivi des situations afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

La Voix De l'Enfant (lavoixdelenfant.org) a une mission de protection et de défense des enfants victimes de toute forme de violences sur le territoire national et dans de très nombreux pays.

Pour tout contact :

Martine Brousse

06 22 80 82 82

Présidente de La Voix De l'Enfant

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Service Juridique

01 56 96 03 05

service.juridique@lavoixdelenfant.org